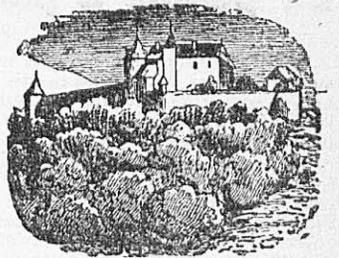




# LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole  
paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

**ABONNEMENTS**  
Suisse 1 an Fr. 9.—  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.—  
» 6 mois » 8.—  
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

HORAIRE B.-R.: Bulle, arr. 8<sup>h</sup>, 11<sup>h</sup>, (d. j. f. 15<sup>h</sup>) 16<sup>h</sup>, 20<sup>h</sup>, (22<sup>h</sup>) — Bulle, dép. 6<sup>h</sup>, 9<sup>h</sup>, (10<sup>h</sup>) 13<sup>h</sup>, 18<sup>h</sup>, (20<sup>h</sup>)

## ANNONCES

Canton de Fribourg 20 ct.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »  
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

## LA LOI

Nous avons eu à maintes reprises l'occasion, au cours de la campagne pour la révision du régime de l'alcool, de nous rendre compte combien certaines populations sont ignorantes des bienfaits que procure un statut social conforme aux principes les plus modernes de la civilisation.

On entend facilement, dans certains milieux ouverts et campagnards surtout, cette assertion formelle suivant laquelle nous avons trop de lois et nous avons à repousser toute innovation, quelle qu'elle soit, dans le domaine législatif. D'aucuns vont même plus loin et déclarent sans sourcilier qu'il faudrait supprimer la moitié des lois existantes.

Une telle mentalité est bien faite, assurément, pour susciter le doute quant à la possibilité d'existence d'un vrai régime démocratique. Elle laisse entrevoir un manque de culture sociale, un défaut de formation civique tels qu'on en vient à se demander comment nos magistrats pourront dans l'avenir accomplir la tâche ingrate et pleine d'abnégation qui consiste à guider vers les sommets toujours plus élevés du progrès et de la civilisation nos destinées nationales. Mais, ne soyons pas pessimistes, et faisons confiance à l'ensemble du corps électoral qui en général, sait cependant s'élever au-dessus des petites conceptions d'intérêt immédiat, des rancunes personnelles et des luttes de classe. Il faut seulement travailler avec ardeur et enthousiasme à déraciner des couches profondes du peuple ces préjugés, cette méfiance qui paralysent notre développement civique et entravent le perfectionnement incessant et obligatoire de notre législation.

La loi? Savez-vous bien ce que c'est, chers amis ouvrier et paysans? Pour se faire une idée exacte de ce qu'elle représente comme condition de bonheur et de prospérité de l'existence, il faudrait en être privé pendant un an ou deux. Il faudrait que nous soyons livrés à un certain temps à cette entière liberté naturelle que certains semblent appeler du fond de leur cœur. Il faudrait que le désordre et l'anarchie se fragassent un libre chemin dans toutes les sphères de l'activité humaine, que les crimes demeuraient impunis, que la propriété ne soit plus garantie à personne, que les plus vils appétits humains pussent sans entraves rechercher leur satisfaction, que les individus fussent livrés sans aucune espèce de protection à LA LOI DU PLUS FORT! Avec quels amers regrets ne regarderions-nous pas, alors, vers ce paradis terrestre que nous critiquions parce que nous ne savions point l'apprécier à sa juste valeur! Combien ce paradis perdu ne nous paraîtrait-il pas l'oasis enchantée que cherche dans l'immensité du désert le voyageur surpris par l'orage ou les fauves grimaçants!

La loi? C'est la paix, c'est la liberté de chacun finissant à l'endroit précis où commence la liberté du voisin. C'est aussi la faculté garantie à tout citoyen de tirer parti de ses facultés, de son intelligence, de son esprit de suite et de persévérance, de son ardeur à la tâche, de son économie. C'est encore la sécurité de l'épargne accumulée

lentement, l'assurance que, grand ou petit, riche ou pauvre, fort ou faible, on pourra dire son mot dans la conduite des affaires et déposer dans l'urne un bulletin de la même valeur et du même poids. C'est enfin l'ordre dans la vie sociale, dans les relations d'individu à individu, l'organisation commune des moyens de production et de vente, la facilité des échanges et l'agrément de la société. Dès lors, comment faire sans loi? Il faut être borné à l'extrême limite et avoir reçu une éducation d'Indien pour oser en plein XX<sup>e</sup> siècle, en pleine Suisse, souhai-ter de vivre sans lois.

Encore admettons-nous qu'il est utile en législation comme partout ailleurs de respecter certaines limites et de ne pas abuser de la bonne volonté des foules. Mais il est assurément difficile de fixer exactement l'endroit où l'on peut s'arrêter sans crainte de s'aventurer et avec la certitude de n'être point en arrière sur l'évolution de la civilisation. Nous avons le sentiment qu'il est bon, dans ce domaine, de nous en remettre à des élites qui sont placées pour voir mieux, plus haut et plus loin que nous. Le législateur, en règle générale, n'entreprend pas, je crois, dans un pays tel que le nôtre, l'élaboration d'une loi nouvelle de gaité de cœur et pour le seul plaisir d'apporter une restriction de plus à la vie nationale. Bien ingénu serait le citoyen qui prétendrait le contraire. Croisons donc qu'il est des nécessités inéluctables auxquelles, même à regret, on doit bien se soumettre. La vie sociale, en cette période d'après-guerre, marche à pas de géants. Tout change, tout tourne, tout passe. Un pays civilisé peut-il faire autrement que d'avancer avec ceux qui avancent, de s'adapter aux circonstances nouvelles et de suivre de près l'évolution de tous les progrès afin de n'en point perdre le bénéfice? Et n'est-ce pas précisément pour avoir dormi sur leurs lauriers, couché tranquillement sur leurs positions sans se préoccuper de la marche du monde, QUE BEAUCOUP NE SONT PLUS EN ETAT, AUJOURD'HUI, DE LUTTER AVEC LA CONCURRENCE, TANT LOCALE QU'ÉTRANGÈRE?

Il y aurait dans ce domaine de nombreuses et fort intéressantes considérations à suggérer à ceux qui critiquent toutes les lois, toutes les réformes, tous les progrès, toutes les tentatives susceptibles d'avancer d'un pas sur le chemin de la civilisation. La Suisse est bien gouvernée. Il n'y a que les égoïstes, ceux dont le cœur et l'âme sont aveuglés, sourds ou déformés par l'avarice et l'ambition qui ne veulent pas le reconnaître, disons-le une fois franchement. Tout n'est pas juste en Helvétie, tout n'est pas rose, tout n'est pas parfait. Mais, on est bien chez nous. Que ceux qui ne savent pas voir aillent donc chercher le bonheur sous d'autres cieux. S'ils ne le peuvent, ils reviendront bientôt. Ils trouveront alors nos lois meilleures, nos institutions plus belles, nos autorités plus intelligentes et plus généreuses, notre statut social moins affreux que d'aucuns le prétendent.

De tous côtés, sur tous les tons, on réclame des améliorations, on veut un sort plus doux, une vie plus facile. Et comment veut-on allier ces innombrables et interminables revendications avec cette maxime: On a déjà trop de lois?

Nous conseillons à ces bons amis qui ne comprennent pas très bien ce que c'est que de gouverner un pays de méditer plus profondément sur le sens de cette éternelle vérité: « La critique est facile, mais l'art est difficile ».

## Petite Revue

ÉTRANGER  
L'évolution de la politique allemande.

Il est bien certain que l'Allemagne est secouée, au point de vue politique, d'un de ces remous qui agitent de temps à autres les peuples, les obligeant à faire un retour sur eux-mêmes

mes et à rechercher les causes d'un désarroi toujours dangereux à la longue et dont il importe d'enrayer à temps les effets.

La constitution du cabinet Brüning est une manœuvre provisoire, une composition savante et délicate qui peut sauver au moment le plus grave une situation presque désespérée. On attendait avec une certaine curiosité la prise de contact entre ce cabinet dont les éléments se recrutaient presque uniquement au sein des minorités parlementaires et qui a réussi, de par les exigences de la nécessité, à emporter une majorité suffisante pour gouverner. Majorité facile, il est vrai, toute occasionnelle, et qui peut se fondre d'un jour à l'autre à la première rencontre sérieuse. Majorité qui n'a rien de formel, de plus, puisqu'elle est due en partie à l'apport de voix de groupes qui ont officiellement pris partie contre le gouvernement. C'est dire que la combinaison, fruit de l'influence personnelle du maréchal-président, ne saurait être regardée comme un ministère normal et durable.

C'est l'appel au ministère de l'agriculture de M. Schiele, national allemand, qui a permis au cabinet d'obtenir le succès dont on s'étonne de part et d'autre. M. Schiele est le leader de l'agriculture au sein du parti nationaliste. Il jouit de la confiance la plus étendue des milieux agraires et l'on compte sur lui pour dénouer ou du moins atténuer la crise qui menace l'économie allemande et agite les populations campagnardes. De plus, il est un opposant de la fameuse initiative Hugenberg, qui échoua si piteusement. Toutes ces qualités font que cet homme perdu dans un gouvernement de centristes et de populistes est taillé pour y exercer une influence prépondérante et décisive. C'est sa présence au sein du nouveau cabinet qui a entraîné un certain nombre de députés de l'extrême-droite et procuré la majorité au sujet de la déclaration ministérielle.

Comment M. Schiele s'est-il décidé à répondre à l'appel du président Hindenburg et de M. Brüning? Quels sont les motifs qui ont guidé ce nationaliste à faire partie d'un ministère qui n'a en somme rien de commun avec les idées du parti qu'il représente? Il faut croire que des considérations patriotiques de tout premier ordre ont eu raison de ses répugnances et que le seul souci de renflouer dans la mesure du possible l'agriculture allemande a été en jeu dans les transactions qui précéderont l'avènement du nouveau ministère. On sait d'ailleurs que, dans le domaine intérieur, le gouvernement a présenté un programme qui tient essentiellement sur ces deux points: aide à l'agriculture et rétablissement financier. Les deux se tiennent, et l'on ne pourra voter l'un sans adopter l'autre. Cette tactique habile réussira-t-elle à maintenir dans le sillon gouvernemental les éléments de droite qui ont permis l'autre jour au cabinet Brüning d'exister? On peut l'espérer. Mais la situation est bien fragile. Le discours de M. Hugenberg a laissé entendre d'ailleurs que ses partisans au sein du parti nationaliste gardent toute leur liberté d'action. Heureusement, l'influence de l'extrémiste qui préside aux destinées des « Deutschnationalen » se trouve considérablement réduite depuis l'échec retentissant de sa campagne contre l'adoption du plan Young. De plus, l'appel au pays qui serait la conséquence immédiate et nécessaire de toute nouvelle crise gouvernementale serait certainement néfaste au parti nationaliste. Aussi peut-on croire que M. Hugenberg fera son possible pour l'éviter.

Le grand chef nationaliste a dû se plier aux circonstances. Quand l'occasion s'en présentera sous un jour favorable, on peut être certain qu'il ne négligera rien pour prendre sa revanche. Peut-être se résoudra-t-il à se rallier, de mauvaise grâce il est vrai, au programme gouvernemental sur le terrain de l'activité intérieure. Celui-là en somme importe peu à l'Europe, si ce n'est par les répercussions qu'il peut avoir sur la politique extérieure. Sur le plan international, l'attitude du chef nationaliste sera différente. Et c'est là qu'il faut s'attendre à toutes les surprises. Le cabinet Brüning a exprimé nettement sa volonté de poursuivre la politique extérieure des gouvernements précédents. Or, cette ligne de conduite, la seule possible d'ailleurs si l'on se place au point de vue de l'intérêt allemand, est l'opposé de toutes les idées

de la droite nationaliste pour ce qui concerne les relations avec les vainqueurs.

Reste à voir quelle sera finalement l'attitude des socialistes. Par décision de principe, les socialistes combattront le gouvernement. Le feront-ils également sur le programme de la politique extérieure, qui sera celle qu'eux-mêmes ont pratiquée durant toute la durée de leur présence au gouvernement? Logiquement, il serait légitime d'espérer le contraire. Seulement, les considérations de parti ont parfois de ces non-sens qui laissent la porte ouverte à toutes les aventures.

Ainsi, de quel côté que l'on retourne la situation, elle apparaît comme profondément trouble et incertaine. Si le ministère Brüning poursuit loyalement la politique extérieure qu'il a annoncée dans sa déclaration, il lui sera difficile de s'assurer régulièrement le concours d'une fraction du parti nationaliste. Si par contre il évolue vers la droite et veut se concilier les bonnes grâces des « Deutschnationalen », les démocrates, dont il a le plus pressant besoin, se détourneront de lui. Comment M. Brüning résoudra-t-il le dilemme?

De cette solution dépend en partie l'évolution de la politique européenne. Et cela explique l'intérêt que l'on porte partout à la crise républicaine allemande. P. S.

## SUISSE

### Vacances ouvrières?

Le groupe socialiste du Grand Conseil tessinois a décidé de présenter à la prochaine session un projet de loi sur les vacances payées aux ouvriers.

### Le maître-chanteur pris au piège

Il y a quelque temps, un inconnu écrivait aux C. F. F. une lettre informant qu'un attentat allait être exécuté dans un train emportant une haute personnalité. L'individu, qui faisait partie de la bande, demandait qu'on lui verse dans une enveloppe adressée poste restante, Zurich, un montant de fr. 4000, auquel cas l'attentat n'aurait pas lieu.

L'enveloppe fut en effet expédiée à l'adresse donnée, mais elle ne contenait rien. Le commissionnaire envoyé par le maître-chanteur fut appréhendé par la police, qui surveillait les allées et venues à la poste. Mais le vrai coupable, un certain Meier, 30 ans, repris de justice, avait été écroué à l'avance déjà, à la suite de ses allures louches. Il a fait des aveux complets.

### Le peuple ratifie.

Le corps électoral bernois était appelé à se prononcer, dimanche, sur quatre questions: règlement sur l'installation et l'utilisation des appareils à gaz; crédit de 1 million pour la transformation de la place Bubenbergr; crédit de 100.000 fr. en faveur de la construction d'une école à Bümplitz; achat d'un terrain à Holligen pour l'aménagement d'une place publique.

Les quatre projets ont été adoptés à une forte majorité.

### La vente de l'alcool.

A la suite de l'adoption de la loi sur le régime de l'alcool, le Conseil fédéral vient de prendre un arrêté provisoire concernant la vente de l'alcool.

Ces mesures transitoires sont entrées en application dès lundi.

PREMIÈRES NOUVEAUTÉS PRINTANIÈRES

VOYEZ les VITRINES spéciales

AU LOUVRE BULLE

PREMIÈRES NOUVEAUTÉS PRINTANIÈRES

VOYEZ les VITRINES spéciales

AU LOUVRE BULLE

oues  
r »  
Buttoirs  
champs  
n -  
ricole  
re

tre  
faites

le  
R KNEIPP.

1/2 kg. 80 cts.

TAIRES  
harlens

13 et 27 avril

ures.

interdits au public.  
LE COMITÉ.

vril 1930

ION

Sauvage

BULLE

ur Dames

UTURE

es élégantes.

représentant.

Funèbres

es S. A.

de Gruyère:

MY

Grand'ruo 44

le couronnes

res. p. 68-2 F.

e cuite.

Drapes

(Ct. de St-Gall)

es pour Dames et

à tricoter.

aine et de la laine

P. 451 G

AVIS

de St-Gobain

urs sillonné les rou-

qui seraient encore

ars commandes. Pour

avoir si de nouveaux

ur p. la région

eur.

**Le peuple a parlé.**

La Suisse a accepté la révision de la loi sur l'alcool par 503.000 oui contre 329.000 non, le canton de Fribourg par 20.065 contre 10.150, la Gruyère par 3493 contre 1738 et la ville de Bulle par 553 contre 281.

On peut être satisfait du résultat, surtout si l'on compare les chiffres de 1923 et ceux de 1930. C'est à une majorité approximative de 170.000 voix que le peuple suisse a accepté de payer le petit impôt que lui demandait la Confédération pour la santé morale de la race et la sécurité de la vieillesse indigente.

L'impression au Palais fédéral est bonne et l'on est satisfait du vote des citoyens et des Etats. Sans doute, dans une question aussi grave, on aurait pu souhaiter une majorité plus imposante, d'autant plus que tous les partis sauf les communistes et toutes les associations avaient pris fait et cause pour la révision. Mais il convient de faire la part des choses. Une opposition sourde et tenace existait un peu dans tous les milieux, à la campagne surtout. On ne comprenait pas l'exacte portée de la loi. On nourrissait à son égard des préjugés profondément enracinés et beaucoup s'imaginaient que le législateur allait encore une fois soutirer au peuple une liberté et de l'argent sans nécessité.

Il faut se réjouir de l'évolution qui s'est produite depuis 1923. La nation suisse a donné au monde une superbe leçon de civisme. Elle a prouvé que l'on peut parfaitement consulter un peuple sur les problèmes les plus délicats, à la condition de l'instruire sur la question qui lui est posée. Elle a témoigné de la maturité politique du corps électoral helvétique. Combien de nations regardaient avec une curiosité narquoise comment la Suisse allait répondre à l'appel de ses chefs, comment un peuple auquel on demande un sacrifice saurait mettre au-dessus de son appétit matériel l'intérêt supérieur de la patrie ! La réponse a été fière et décisive. Les citoyens qui ont donné au monde l'exemple de cette force civique et de ce bel esprit de discernement ont bien mérité du pays.

Nous avons la conviction qu'ils ne s'en repentiront pas et que les règlements d'application donneront satisfaction à tous et correspondront aux assurances qui ont été fournies. M. Musy a promis. Or, nous savons par l'expérience que l'illustre magistrat que Fribourg et la Gruyère ont l'honneur de posséder au Palais fédéral tient ce qu'il promet et qu'il ne promet pas ce qu'il ne peut pas tenir. Il importe d'ailleurs que cette impression de doute à l'égard des lois fédérales disparaisse. Elle est une des causes certaines de cette résistance passive que l'on rencontre dans toute campagne en faveur de la législation fédérale. Ce n'est que par une loyauté parfaite qu'on arrivera à déraciner de l'opinion cette mentalité néfaste.

La démocratie a remporté dimanche une éclatante victoire. Tout Suisse a le droit légitime d'en être fier.

**Le vote des cantons.**

	Oui	Non
Zurich	88,236	35,311
Berne	80,790	58,483
Lucerne	14,430	27,211
Uri	2,386	2,217
Schwytz	4,740	8,342
Obwald	1,248	2,021
Nidwald	818	2,395
Glaris	4,247	3,393
Zoug	2,741	4,146
Fribourg	20,065	10,150
Soleure	15,925	15,088
Bâle-Ville	15,780	5,736
Bâle-Campagne	8,829	8,951
Schaffhouse	7,427	3,688
Appenzell Rh. Ext.	4,758	5,948
Appenzell Rh. Int.	1,349	1,139
Saint-Gall	34,181	26,059
Grisons	12,289	4,980
Argovie	33,402	26,685
Thurgovie	19,489	9,868
Tessin	13,428	5,006
Vaud	48,446	32,069
Valais	15,736	7,404
Neuchâtel	19,107	6,804
Genève	18,272	5,226
<b>Totaux</b>	<b>488,079</b>	<b>318,720</b>

Etats acceptants : 18.  
Etats rejetants : 7.  
Participation au scrutin : 80 %.

**Les résultats de 1923.**

Il paraît intéressant de placer en regard des chiffres ci-dessus les résultats de la votation du 3 juin 1923 (première tentative de révision du régime des alcools), dont voici le tableau.

Cantons	3 juin 1923.	
	Oui	Non
Zurich	51,976	48,571
Berne	37,606	72,022
Lucerne	5,693	27,574
Uri	1,227	2,345
Schwytz	2,285	8,164
Obwald	808	2,574
Nidwald	542	2,071
Glaris	3,448	3,447
Zoug	1,228	4,082
Fribourg	8,187	17,178
Soleure	5,105	19,533
Bâle-Ville	12,556	6,126
Bâle-Campagne	4,143	12,138
Schaffhouse	5,980	4,542
Appenzell-Rh. Ext.	4,981	5,273
Appenzell-Rh. Int.	1,145	1,037
Saint-Gall	24,219	30,018
Grisons	10,427	5,779
Argovie	16,325	35,044
Thurgovie	13,664	11,239
Tessin	6,675	3,147
Vaud	18,563	22,936
Valais	6,782	5,754
Neuchâtel	10,928	5,476
Genève	10,115	6,840
<b>Total</b>	<b>264,008</b>	<b>357,410</b>

La majorité rejetante avait donc été de 93.402 voix.

Le projet avait été rejeté par dix cantons et quatre demi-cantons, alors que neuf cantons et deux demi-cantons l'avaient accepté.

**Dans le canton de Fribourg.**

Beaucoup ont douté du résultat dans le canton de Fribourg. L'opposition des campagnes paraissait si tenace qu'on pouvait se demander si les nombreuses conférences données un peu partout avaient réussi à convaincre la majorité des citoyens. Or, tous les districts sont acceptants. Il faut croire que notre peuple n'est pas pas inaccessible aux raisons de l'esprit ni à celles du cœur.

Il n'est pas du tout dans notre idée de juger défavorablement ceux qui ont refusé la loi. Dans toute chose, il y a le bon et le mauvais côté. Mais nous avons la persuasion que l'acceptation de cette révision que la Confédération étudiait depuis si longtemps est une chose heureuse à divers points de vue. Le canton de Fribourg a apporté sa pierre à l'édifice. Il présente une majorité de 10.000 voix. C'est mieux qu'on ne l'espérait, quand on songe qu'en 1923 il était rejetant par 17.000 non contre 8000 oui.

Les conférences qui eurent lieu un peu partout ont fortement contribué à ce résultat. Elles ont éclairci des points sur lesquels beaucoup ne savaient pas à quoi s'en tenir. Elles ont fait comprendre surtout qu'au-dessus des petites considérations matérielles le législateur a voulu la santé du peuple et le bien général du pays. Nos campagnards n'ont pas été sourds à ces arguments. Et c'est tout à leur honneur. En général, les villages où les citoyens ont assisté nombreux aux conférences ont fourni d'importantes majorités d'acceptants.

A Châtel-St-Denis, par exemple, où nous eûmes le grand plaisir de nous trouver samedi soir, on s'attendait, il y a une quinzaine, à un vote massif contre la loi. Or, le résultat — 527 oui contre 124 non — prouve que le travail personnel de M. Musy et de tous les hommes qui se sont dévoués à la cause n'a pas été vain. On sentait d'ailleurs que la plupart des citoyens étaient heureux d'être instruits d'un projet de loi qu'ils soupçonnaient de tout autres intentions.

Le vote fribourgeois fait honneur à nos populations et à M. Musy, président de la Confédération. On ne vote pas pour un homme, on vote pour un principe. Mais, quand un magistrat a valu à son pays comme c'est le cas pour le grand Fribourgeois qui siège au Palais fédéral, il est légitime de se réjouir de son succès. L'honneur que la Suisse vient de faire à notre compatriote rejait sur notre canton et sur notre chère Gruyère en particulier. Voilà une des raisons pour lesquelles le vote de dimanche nous remplit de fierté.

**FRIBOURG**

**La laiterie de Treyvaux.**

On a inauguré l'autre jour la nouvelle laiterie de Treyvaux. Après la bénédiction du bâtiment, par M. le curé Fragnière, les hôtes se retrouvèrent en un joli banquet au cours duquel divers discours furent prononcés, notamment par M. Savoy, conseiller d'Etat, M. Louis Blanc, ancien député, représentant la Fédération laitière, zone de la montagne, M. Guillet, président de la Société de laiterie de Treyvaux, et M. Dévaud, aubergiste.

Un groupe d'armailles en costume de 1830 donna des productions et M. le capitaine Yerly déclama « Les paysans ».

Cette manifestation fit la meilleure impression. On sent que nos populations se réveillent et prennent vigoureusement la voie du progrès, qui seule conduit au succès final.

**„Le Moléson de Genève“.**

Cette société fribourgeoise de Secours Mutuels de Genève a tenu dernièrement son assemblée générale annuelle. Il ressort des rapports présentés que la situation financière est excellente et que la fortune se montant à fr. 21.000 est largement suffisante pour couvrir les obligations de la caisse.

Le recrutement pendant l'année 1929 fut magnifique et se traduit par une augmentation de 100 membres. Actuellement 500 affiliés, pour la plupart ressortissants fribourgeois, bénéficient des avantages de la mutualité. Une somme de fr. 18.000 a été répartie pour différentes prestations en 1929. Au bénéfice de la reconnaissance officielle fédérale et cantonale elle offre à ses membres la garantie et la sécurité nécessaires d'une assurance sérieuse et offrant des avantages nombreux.

Nous engageons vivement nos compatriotes qui s'établissent à Genève de profiter de ces bienfaits en se faisant inscrire comme candidats. Les renseignements sont donnés par M. A. Jaquier, à Onex, le secrétaire M. L. Kart, 8, Rue de Hesse et au local, Café du Midi, Place Chevelu, 4, tous les dimanches de 11 h. 15 à midi.

La Société organise une course en pays de Gruyère pour le dimanche 29 juin, à Bulle, Broc et Montsalvens, par le Col des Mosses.

**Pour les vieillards.**

Voici la liste des subventions accordées par les gouvernements, en 1929, aux comités cantonaux s'occupant des secours aux vieillards.

Argovie, 5000 fr. ; Appenzell Rhodes extérieures, 5000 fr. ; Appenzell Rhodes intérieures, 700 fr. ; Bâle-Campagne, 5000 fr. ; Bâle-Ville organise un fonds pour vieillesse-invalidité ; Berne, 100.000 fr. ; Glaris accorde chaque année une subvention à la subvention fédérale ; Grisons, 15.000 fr. ; Neuchâtel, 30.240 fr. ; Obwald, 500 fr. ; St-Gall, 100.000 fr. ; Schaffhouse, 15.000 fr. ; Schwytz, 1000 fr. ; Soleure, 5000 fr. ; Tessin, 5000 fr. ; Thurgovie, 8000 fr. ; Uri, 500 fr. ; Valais, 5000 fr. ; Zurich, 50.000 fr.

Les cantons de Fribourg, Genève, Lucerne, Nidwald, Vaud et Zoug n'accordent aucune subvention.

Ces subventions, ajoutées aux sommes recueillies dans chaque canton permettent d'obtenir une subvention fédérale plus forte ; plus les collectes seront fructueuses, plus aussi sera grand le subside fédéral.

**Service**

**rendu par un chien de police.**

On écrit à l'« Indépendant » :

Lors du cambriolage de la maison de M. Gendre, à Villarsel sur Marly, le bon travail du chien de police « Rex », du caporal de gendarmerie Rey, au Mouret, a certainement facilité et activé l'arrestation de l'auteur de cet acte.

Des empreintes de pas étaient visibles sous une fenêtre de la maison cambriolée. Le caporal Rey et l'agent de la Sûreté Schwartz mirent le chien sur cette piste. « Rex » les conduisit dans la direction du Braendele. Comme ils passaient près d'une maison à environ 3 km. de Villarsel, un habitant dit aux agents qu'un individu avait passé à cet endroit vers deux heures du matin. De là le chien se dirigea vers le ruisseau de la Nessleria, mais la piste se perdit au bord du ruisseau, car le cambrioleur avait probablement marché dans l'eau.

A peu de distance se trouvait la maison d'un individu nommé P., qui pouvait bien être l'auteur de ce cambriolage. Les agents s'y rendirent et constatèrent que les souliers de l'individu en question correspondaient aux empreintes relevées sur la piste.

Une demande de perquisition fut adressée à la préfecture ; P., après quelques dénégations, avoua être l'auteur du cambriolage ainsi que d'un vol de fromage commis à Sâles.

On constate, d'après ces faits, que les chiens de police peuvent rendre de bons services et que le chien « Rex » a bien travaillé, surtout si l'on tient compte qu'il a suivi cette piste environ douze heures après le passage du cambrioleur.

**Tout le monde le dit :**

**„Pour être bien servi, allez à la CHAPELLERIE BULLOISE !“**

**Rapport statistique de l'Office du travail pour le mois de mars 1930.**

**A. Office pour hommes.**

Dans le courant du mois de mars 1930, 713 ordres sont parvenus à l'Office du travail.

**Demandes de travail inscrites :** 264, dont 146 de célibataires et 118 de mariés ; 258 de suisses et 6 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ce chiffre les demandes de 33 ouvriers en passage qui ne purent être inscrits faute d'occasions de travail immédiates.

**Offres d'emplois :** 449, se répartissant entre 289 patrons, desquels 235 habitent le canton.

**Placements effectués :** 229, dont 43 dans l'agriculture.

Avec les premiers jours du printemps, le nombre des places vacantes dans l'agriculture a considérablement augmenté alors que celui des domestiques cherchant places a été très faible. Dans la construction, l'activité a aussi repris. Les maçons indigènes sont tous occupés, mais par contre un grand nombre de manœuvres sont encore sans travail. Dans les métiers, les maréchaux, charrons et tailleurs sont très demandés.

**B. Office pour femmes.**

Dans le courant de ce mois, 487 ordres sont parvenus à notre bureau.

**Demandes de places :** 181, dont 174 suisses et 7 d'étrangères.

**Offres de places :** 306, dont 205 du canton.

**Placements effectués :** 120, dont 93 de stables et 27 de personnes travaillant à l'heure ou à la journée.

**Le vote des Communes de la Gruyère.**

COMMUNES	ÉLECTEURS VOTANTS	OUI	NON	BLANCS
Albeuve	137	123	105	18
Avry-devant-Pont	84	73	50	22
Botterens	62	56	30	26
Bellegarde	232	180	148	31
Broc	471	332	183	147
Bulle	1.066	836	553	281
Cerniat	205	164	125	39
Charney	342	269	170	99
Châtel	41	35	21	14
Crésuz	37	32	29	3
Corbières	55	46	28	18
Echarlens	133	94	55	39
Enney	90	78	58	20
Estavannens	99	84	69	15
Grandvillars	150	130	120	10
Gumefens	101	89	27	62
Gruyères	336	232	153	79
Hauteville	143	102	43	59
La Tour	374	288	117	170
La Roche	269	222	119	100
Le Pâquier	106	95	87	8
Lessoc	84	70	65	5
Marsens	161	126	102	23
Maules	73	61	37	24
Montbovon	152	113	78	29
Morlon	89	68	47	20
Neirivue	77	70	69	—
Pont-en-Ogoz	50	40	17	22
Pont-la-Ville	92	72	64	8
Riaz	168	126	53	72
Romanens	68	58	30	28
Rueyres-Treyfayes	50	39	20	19
Sâles	125	106	80	26
Sorens	203	142	105	35
Vaulruz	218	175	130	45
Villars-sous-Mont	33	27	24	3
Villars d'Avry	19	17	8	9
Villarvolard	70	58	37	21
Vuadens	339	272	204	67
Vuippens	64	55	33	22
<b>Totaux</b>	<b>6692</b>	<b>5255</b>	<b>3493</b>	<b>1738</b>

Si vous avez besoin de repos et peu de journées de vacances, essayez de restaurer vos forces, vos énergies et votre puissance de travail par une cure d'Elchina.

Flacon ou boîte original fr. 3.75 ; doubles fr. 6.25, dans les pharmacies.

# GRUYÈRE

## M. MUSY à l'honneur.

L'homme qui s'est dévoué avec tant de dévouement pour le succès de la révision du régime de l'alcool a été fêté dignement à Fribourg, dimanche soir.

De tous les districts on était accouru pour féliciter le président de la Confédération. Celui-ci, visiblement ému, eut des paroles pleines de noblesse et de fierté pour son canton et pour le district de la Gruyère, en particulier. Il avait d'ailleurs adressé à la Gruyère, par l'entremise de son préfet, M. Gaudard, cette dépêche :

*La Patrie vous est reconnaissante pour votre courageuse attitude, la satisfaction du devoir accompli avec le magnifique résultat obtenu, sont la récompense de votre magnifique campagne.*

MUSY,

Président de la Confédération.

M. Musy remercia tous ses collaborateurs dans la grande tâche qu'ils s'étaient imposée et tout particulièrement le clergé catholique et les pasteurs protestants qui, dans un élan unanime, mirent tant de cœur à défendre l'intérêt supérieur de la nation. Il se réjouit du succès de la journée, qui est un exemple magnifique donné au monde et une grande victoire pour la démocratie. L'orateur adressa encore un pressant appel aux partis politiques d'ordre pour la collaboration active et confiante sur le terrain national. Entrevoyant les tâches futures, il affirma notamment son intention de tout mettre en œuvre pour alléger le sort du paysan déshérité en abaissant dans la mesure du possible le taux de l'argent.

Plusieurs orateurs prirent ensuite la parole entre autres M. Gaudard, préfet de la Gruyère.

Nous présentons à notre tour nos vives félicitations au vaillant champion du rétablissement financier de la Confédération. Avec de tels hommes, la Suisse peut regarder confiante vers l'avenir !

### Echo des élections.

On nous écrit :

A Bellegarde, les élections communales ont été compliquées du fait du manque de loyauté de certain chef conservateur. On avait décidé l'établissement d'une liste commune comptant 5 conservateurs et 2 radicaux. Au dernier moment, le citoyen en question, homme influent en charge, fit bifurquer un des représentants radicaux et mettre à sa place un candidat de son goût.

Il y eut ballottage. La manœuvre fut jugée à sa valeur. Dimanche suivant, pour-

tant, le système recommença. Le candidat radical, M. A. B., un bon citoyen et un excellent administrateur, gênait quelqu'un au Conseil communal. Il fallait à tout prix le « balayer ».

La population, cependant, ne se laissa point entraîner et le préféré du chef de la commune, bien qu'il ait été recommandé aux électeurs devant l'église, est resté sur le carreau. 118 citoyens votèrent pour le radical, et 85 seulement pour le conservateur. Le procédé adopté par le meneur en question méritait cette honnête et fière réponse.

### Costumes nationaux.

La Fédération suisse des costumes nationaux aura son assemblée de délégués à Olten, le 11 mai 1930. — Séance de délégués à 9 h. 15, banquet, cortège à 2 h., concert, soirée récréative. — Les personnes portant costume seront les bienvenues. Prière de s'inscrire auprès de Mlle Perroulaz, à Bulle.

### Les bons employés.

M. Casimir Vial, en service depuis 25 ans chez MM. Despond & fils, commerce de bois, à Bulle, a reçu en récompense de sa loyale collaboration à l'entreprise et en témoignage de reconnaissance et de sympathie un superbe fauteuil.

Nos félicitations à l'employeur et à l'employé.

### Nouvelles brèves.

#### Nouvelles politiques et diverses.

Après un éloquent plaidoyer de M. Tardieu, le Sénat français a voté l'adoption du plan Young par 284 voix contre 8, sur 292 votants.

— Le départ de la délégation américaine à Londres est annoncé pour le 22 avril. On a généralement l'impression qu'un accord à trois est désormais assuré.

— Le Dr Eckener a annoncé qu'un service régulier en dirigeable d'Europe en Amérique pourra être inauguré en 1931. Il comprendra passagers, service postal et marchandises. Le prix du voyage sera de mille dollars. Un nouveau type de dirigeable est en construction à Friedrichshafen.

Le « Comte Zeppelin » commencera sa randonnée vers l'Amérique du sud le 10 mai.

— La Fédération radicale et radical-socialiste française de Seine et Marne a exclu du parti M. Duménil, qui a accepté d'entrer au cabinet Tardieu.

— La presse annonce que M. Briand est rentré à Paris, apportant une formule qui constitue le dernier mot de l'Angleterre quant à la façon d'assurer la sécurité de la France.

— La campagne d'agitation du nationaliste Gandhi dans l'Inde se poursuit. En maints endroits des échauffourées se sont produites. A

Jalapour, Gandhi a procédé à l'inauguration des contraventions à la loi sur la gabelle.

### Accidents et malheurs.

En aval du village de Fiesch, dans la vallée de Conches, M. Freiburghaus, boucher à Brigue, qui rentrait de livraison en compagnie de sa femme et de son enfant, a été victime d'un grave accident d'automobile. Sa voiture dérapa à un contour sur la route rendue glissante par la pluie et la neige et se jeta dans un talus, se retournant fond sur fond. Mme Freiburghaus fut retirée de dessous la voiture écrasée. La mort avait été instantanée. M. Freiburghaus et son fils n'ont pas de mal.

— Entre Gampel et Rarogne, M. Pierre-Marie Tschopp, 28 ans, circulait à moto-cycliste, l'autre soir. Tout à coup, il vint se jeter contre un char de campagne qui roulait sans lumière. Le motocycliste fut tué sur le coup. Le cheval, qui avait pris subitement le mors aux dents, s'emballa, et le conducteur ne s'occupa pas de la victime que son insouciance avait faite. Il a été découvert et sera poursuivi en justice.

— Dimanche matin, un Anglais en séjour à Montreux a glissé sur la chaussée humide juste au passage d'une automobile qui l'atteignit. La victime a une grave fracture du crâne et une jambe brisée. On ne peut se prononcer sur son état.

### Crimes et délits.

A Ratisbonne, une fille-mère âgée de 30 ans, qui avait trois enfants de 1 à 5 ans, s'est suicidée en s'asphyxiant dans son appartement.

— On mande de Milan que des divergences avaient éclaté dès la première semaine de leur mariage entre Luigi Cecchini et sa femme, victimes de la tragédie d'Ascona, au Tessin, que nous avons relatée. Mme Cecchini, une riche Berlinoise, menait une vie très mondaine et son mari lui avait demandé de se ranger. L'épouse insouciante, qui recevait de l'argent de ses parents, continua ses sorties. Le mois dernier, elle décida de demander son divorce. Telles sont les causes du drame.

### NE NOUS EMBRASSONS PLUS!

La croisade contre le baiser est ouverte... Fait significatif : c'est la France, pays classique des effusions, qui a déclenché le mouvement. Tout le monde sait que des Français qui se rencontrent après un jour d'absence seulement, s'embrassent sur la joue ou sur les lèvres. Pour le moment encore, il n'est pas question du baise-main.

« Le 49 % de toutes les infections dérivent d'un baiser et le tiers de ce qu'on appelle communément des « refroidissements » pourrait être évité, si l'on ne s'embrassait pas tant, à tort et à travers, disait récemment un célèbre docteur français lors d'une conférence de médecins. » Ce fut là le point de départ de la croisade, déclarent les *Basler Nachrichten*.

Les adversaires du baiser sévissent tout particulièrement contre les embrassades en société qui exposent à de multiples dangers.

La lutte est sérieuse. Elle inspira même, il y a peu de temps, la représentation, au théâtre Medrano, d'une pièce comique, mettant en cause une jeune fille embrassant sans discernement, non seulement ses amis, mais aussi toute sa parenté et qui est punie de cette habitude peu hygiénique. Il était notamment recommandé dans cette pièce théâtrale de ne point s'embrasser sans réflexion. On s'y élevait aussi hardiment contre une tradition poétique avec laquelle il est difficile de rompre, soit contre l'accolade donnée dans l'armée française par un chef à son subordonné, lors de la remise d'une décoration. Bien que ce ne soit pas un vrai baiser, les adversaires prétendent qu'il suffit amplement à transmettre un rhume, si ce n'est pire. Aussi est-il recommandé de se contenter du symbolique petit coup donné du plat de l'épée sur l'épaule. Quant aux amoureux, il est préférable, nous est-il dit, qu'ils bavardent au lieu de se bécoter. On aura soin également de ne point s'embrasser dans des locaux mal aérés et bondés.

N'embrassons surtout pas une personne enrhumée ou qui aura été en contact avec un malade.

La jeunesse française rit de cette croisade. Toutefois, l'impulsion a été donnée. On réfléchit déjà à la chose et les adversaires du baiser vont même jusqu'à prétendre que le jour est proche où l'on ne s'embrassera plus à tort et à travers.

Monsieur Hercule DEY et ses filles Amélie et Louise, à Marsens ;

Madame et Monsieur Léon HIRSH-DEY et leur fils, à Paris ;

Madame et Monsieur Albert GAPANY-DEY et leur fille, à Sorens ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Madame Marie DEV-BOSSON

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le 7 avril 1930, à l'Hôpital cantonal, dans sa 54<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie, vaillamment supportée, munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Vuippens, le jeudi 10 avril, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

dit :  
servi, allez à la  
LLOISE !"  
istique  
travail  
mars 1930.  
hommes.  
e mars 1930, 713 or-  
du travail.  
inscrites : 264, dont  
mariés ; 258 de suis-  
a lieu d'ajouter à ce  
vriers en passage qui  
d'occasions de travail  
se répartissant entre  
le canton.  
229, dont 43 dans  
printemps, le nombre  
riculture a considéra-  
celui des domestiques  
faible. Dans la cons-  
ris. Les maçons indis-  
par contre un grand  
encore sans travail.  
aux, charrons et tail-

femmes.  
487 ordres sont par-  
181, dont 174 suisses-  
ont 205 du canton.  
120, dont 93 de sta-  
travaillant à l'heure on à

**JEUDI sur le Marché!**  
vis à vis des Magasins AU LOUVRE  
On vendra un grand choix de

# COUPONS

LAINAGE  
pour robes, manteaux, blouses  
et jupes.  
FLANELLE et OXFORD  
pour lingerie, toilerie, doublure  
et rideaux etc. etc.  
à des prix dérisoires.

**AU LOUVRE, BULLE**

On prendrait  
une vache  
en estivage, du 15 avril jusqu'à la  
St. Denis.  
S'adresser à Louis PUGIN,  
sur ville, Echarlens.

**Voulez-vous de la nouveauté !**  
**Etre bien servi à des prix avantageux !**

Faites vos achats en complets,  
manteaux mi-saison, manteaux imperméables,  
windjacks, pélerines d'enfants

AU MAGASIN DE CONFECTIONS

# F. FELDER, BULLE

On demande à acheter  
2 à 3000 pieds de  
**foin.**  
A la même adresse, on cher-  
che à louer  
quelques poses de terre  
avec grange si possible, aux alentours  
de Bulle.  
S'adresser à Publicitas Bulle,  
sous P. 866 B.

On cherche  
**CHAMBRE**  
pour le 1<sup>er</sup> mai ou avant.  
S'adresser à M. W. RAYHER,  
technicien-géomètre, aux XIII  
Cantons, BULLE.

A LOUER à Bulle  
on soumission,  
une 1<sup>ère</sup> fleurie  
pour un troupeau.  
S'adresser à Publicitas, Bulle  
sous P. 7232 B.

Ouvriers menuisiers.  
sérieux, actifs, ayant de bonnes  
références, sont demandés.  
Menuiserie E. SIEGFRIED,  
Vevy.

**Vente juridique**  
L'Office des poursuites, de la  
Gruyère vendra aux enchères pu-  
bliques, jeudi, 10<sup>o</sup> avril, à 10 h.  
du matin, devant le Château  
de Bulle:  
En premières enchères :  
1 pendule et 1 char.  
En 2<sup>èmes</sup> enchères et à tout prix.  
1 motocyclette.  
Bulle, le 7 avril 1930.

On demande  
dans un hôtel à Châtel-St-Denis,  
une forte  
**jeune fille**  
pour tous les travaux du ménage  
et si possible connaissant le ser-  
vice de salle.  
S'adresser à Publicitas, Bulle  
sous P. 876 B.

A VENDRE  
**une jument**  
de 8 ans, tarée, conviendrait pour  
petit train de campagne, garantie  
sous tous les rapports.  
S'adres. à E. Moura Broc.

On demande  
un  
domestique de campagne  
sachant traire; éventuellement  
pour la montagne.  
S'adresser à Albert BLUM,  
Bex (Vaud).

Une vache  
a été retirée  
aux écuries du Tonnellor,  
Bulle.  
La réclamer contre rembourse-  
ment des frais.

On demande  
une brave et honnête personne  
pour faire le ménage d'un homme  
seul à la campagne.  
S'adresser à Publicitas Bulle,  
sous P. 7229 B.

**UN CAMION de**  
Coupons d'étoffes, Laine, Mi-laine,  
Gamisoles, Parapluies  
arrivera JEUDI JOUR DE MARCHÉ  
sur la Place du Marché, à Bulle

Beau choix en COMPLETS  
pour jeunes gens de 10 à 15 ans  
à partir de 15 fr.

**AU PARAPLUIE ROUGE**  
Se recommande LOMETTI

**Soumission pour les travaux  
de la nouvelle école de la Vilette**

Maçonnerie, charpente, couverture et ferblanterie, menuiserie,  
serrurerie, appareillage, parqueterie, gypserie et peinture,  
fumerie.  
Prendre connaissance des plans et avant-métrés tous les jours,  
de 8 h. à midi et de 2 h. à 4 h., au bureau du soussigné, où les  
soumissions devront parvenir sous pli cacheté et avec la mention  
extérieure des travaux, jusqu'au 15 avril, avant 6  
heures du soir.  
Pas d'indemnité de route.  
Fribourg, le 2 avril 1930. 11672 F.

G. MEYER, architecte.

**Dactylographe**  
trouverait occupation dans  
**BUREAU**  
de la place de Bulle.  
Faire offre jusqu'au 10 avril  
avec indication des références et  
des prétentions à Publicitas Bul-  
le, sous P. 840 B.

**MOTOS - VÉLOS**  
Vente, échange, accessoi-  
res, fournitures, réparations.  
Pneus vélos, 5 et 6 fr. 80.  
et chambres à air 2 fr. 80.  
**SAUNDERS fils, BULLE**  
près l'Usine Bochud.

**Je cherche  
bon jeune domestique**  
connaissant tous travaux de cam-  
pagne. Bon gage. Entrée de suite.  
S'adresser à Albert-Henri  
Dupraz, La Châtaaz-sur-  
Vevey.

bin  
pos  
le journées de  
ess, essayez de  
rer vos forces,  
nergies et votre  
ance de travail  
une cure

na.  
acon ou bottle original  
3.75; doubles fr. 6.25,  
ans les pharmacies.

# CONFECTION

NOTRE COLLECTION DE ROBES ET MANTEAUX NE COMPREND QUE DES MODÈLES UNIQUES DONT L'ÉLÉGANCE ET LE BIEN-ALLER VOUS RAVIRONT



QUANT AUX PRIX, ILS SONT LE MEILLEUR MARCHÉ POSSIBLE



AUSSI SUR DEMANDE, CONFECTION SUR MESURE PAR UNE SPÉCIALISTE DE LA COUPE CHIC, SANS AUCUNE AUGMENTATION DE PRIX

En passant, jetez un coup d'œil dans nos vitrines. Par les modèles exposés, vous conviendrez que notre Confection peut rivaliser avec le bon faiseur.

## AU LOUVRE BULLE

TOUJOURS LES DERNIÈRES CRÉATIONS!

Quel est l'agriculteur qui n'a pas eu à déplorer la perte d'une tête de bétail par suite d'une maladie infectieuse (avortement infectieux, fièvre aphteuse, infection charbonneuse, rouget et pneumonie du porc, etc., etc.) ?

Quel est l'agriculteur qui n'a pas éprouvé une perte par suite d'une mauvaise récolte fruitière due au manque d'hygiène de l'arbre ?

Quel est l'agriculteur qui reculerait devant de gros sacrifices pour chercher en vain à combattre ces différents fléaux ?

Quel est l'agriculteur qui renoncera à employer un moyen vraiment efficace lui garantissant la suppression complète de tous ces maux ?

Ce moyen, il est à votre portée, nous vous l'offrons. Jusqu'à ce jour la science a cherché à tuer le mal après son apparition, mais nous le tuons avant sa naissance grâce à notre

### HYGIÉNOPAX

Seuls fabricants  
**INNOVA S. A.**  
Produits Chimiques et Techniques  
— BIENNE —

Prix de la poudre Hygiénopax le kg. Fr. 2.—  
Ciment Hygiénopax » » Fr. 2.—  
Savon Hygiénopax » » Fr. 2.—

Dépôt pour Bulle et environs :  
**SYNDICAT AGRICOLE DE BULLE**

### Commune de Broc Assemblée des Contribuables

Les contribuables de la commune de Broc sont convoqués en assemblée pour le **mardi 15 avril prochain, à 8 h. du soir**, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

TRACTANDA :

1. Approbation des comptes de 1929 ;
2. Projets d'expropriation d'immeubles ;
3. Divers.

Broc, le 31 mars 1930.

Par ordre : *Le Secréariat communal.*



### MUTUELLE CHEVALINE SUISSE

la plus ancienne société suisse d'assurance chevaline constituée par le Conseil Fédéral.

Assurances individuelles.

Assurances collectives.

Assurances temporaires pour risques spéciaux et d'élevage : poulage (jument et poulain à naître) opérations diverses, castration, estivage, hivernage, courses et concours hippiques, marchés-concours, expositions, cortèges, etc.

Prospectus et renseignements gratuits auprès de MM. les Vétérinaires et Agents, ou du **Siège Social**, Grand Chêne 5, **LAUSANNE**. (tél. 20894). Agent pour la Gruyère : **M. Gustave CLERC, à Riaz.**

Graines potagères et Graines fourragères Semences de printemps  
**Eug. CROTTI**  
— BULLE —

Foin et regain bottelé à vendre  
par n'importe quelle quantité chez  
**G. MAILLEFER, LA TINE**  
(Pays-d'Enhaut).

Bon ouvrier menuisier est demandé  
chez  
**Louis Rime, scierie, La Tour.**

**LA LIQUIDATION TOTALE**  
pour cessation de commerce  
**AU PROGRÈS**  
s'avance à grands pas.  
Hâtez-vous de faire vos achats, vous y gagnerez de l'argent.  
Pour Pâques et les communions vous trouverez de très **BEAUX COMPLETS** toutes les tailles, dans tous les prix les plus avantageux.  
Très belles draperies en fantaisie serge et cheviotte pour complets collégiens et communions.  
Complets d'armailles, triège, capoties.  
A liquider à bon compte quelques robes d'occasion ainsi que divers mannequins pour Messieurs, Dames et Enfants, une suspension électrique, un petit fourneau avec couleuse et d'autres articles trop longs à détailler.  
**M. Picard, Bulle.**

Consommez la fameuse **Liqueur du Grand St-Bernard** Chartreuse aux plantes et miel des Alpes.

## Au printemps...

Le corps a besoin de se débarrasser des impuretés accumulées durant l'hiver. Grâce à leur propriétés laxatives, nos fruits au jus constituent pour vous une efficace et la plus agréable cure de printemps. Puisez donc dans notre riche assortiment :



	Boites 1/2	1/1
Purée de pommes	-.60	1.05
Pruneaux entiers	-.75	1.20
Mirabelles	1.-	1.65
Reines-Claude	-.95	1.55
Cerises noires	1.10	1.85
Cerises rouges	1.15	1.95

En vente dans tous les bons magasins d'alimentation.

**Hero**  
**Compotes**  
**Benzbourg**

### Avis aux cafetiers !

A vendre, faute d'emploi, un bon panatropo „Creatonal“ avec disques, ayant très peu servi. S'adresser sous chiffres P. 7224 B., à **Publicitas, Bulle.**

### Gentille jeune fille est demandée

pour tous travaux, dans petit train de campagne. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7225 B.

**A VENDRE**  
2 chars de bon foin et un char de regain. S'adresser à **Publicitas Bulle.**

### On demande un bon domestique

ou un bon charretier. S'adresser ou se présenter chez **M. COLLIOD, Juge de Paix, à COPPET** (canton de Vaud).

**VACHER**  
On demande un vacher sachant bien traire, pour 6 vaches et pour aider aux travaux de la campagne. S'adres. à **A. Winz, au Champ-Rond, Combremont-le-Grd.** Station Granges-Marnand.

Cultivateurs - Houes  
Semoirs « Senior »  
Charrues - Buttoirs  
Herses à prairies  
Herses à champs  
- Pompes à purin -  
**Syndicat Agricole**  
de la Gruyère  
- BULLE -

Graines potagères et fleurs de parfaite sélection, d'excellente germination.  
**Tobie BEC**  
- BULLE -  
La récolte dépend de la qualité des semences.  
Engrais à fleurs. Oignons à planter.

GRAND CHOIX  
**Chapeaux d'Été**  
MAGASIN DE MODES  
**Jeanne GLASSON**  
en face du Champ de Foire  
- BULLE -

**AVIS**  
Les superphosphates riches de St-Gobain  
dont la réclame n'est plus à faire, ont tous ces jours sillonné les routes. D'autres envois font route. Les agriculteurs qui seraient encore acheteurs voudront bien ne pas tarder de faire leurs commandes. Pour éviter des courses inutiles, ne pas venir sans savoir si de nouveaux wagons sont arrivés.  
**F. DROUX, à BULLE, seul vendeur p. la région**  
**Paul GEX, successeur.**